

Contexte local angevin : Diagnostic

Une population jeune et en croissance

La ville d'Angers connaît une **croissance démographique stable** : de 151 520 habitants en 2015 à 157 555 en 2022, soit +0,5 % par an. Angers Loire Métropole suit la même dynamique (+0,8 % par an).

Les jeunes sont très présents :

- 30,7 % des habitants ont entre 15 et 29 ans (contre 17,4 % en France)
 - 15,2 % ont moins de 15 ans
- Cela montre une population relativement jeune, avec des **enjeux éducatifs forts**.

 *Un paysage éducatif important mais inégal*

- **47 699 enfants et jeunes** sont en âge d'être scolarisés (moins de 23 ans), soit 31 % de la population.
- La ville compte : 75 écoles, 22 collèges, 24 lycées, 26 établissements supérieurs.
- Une **forte part d'établissements privés** : 50 % des collèges et lycées sont privés catholiques.
- L'**indicateur de position sociale (IPS)** révèle un écart :
 - Moyenne de **124** dans le privé
 - Moyenne de **96** dans le public (contre une moyenne nationale à 103)→ Cela souligne des **inégalités sociales et scolaires** notables entre secteurs.

 *Une restauration scolaire engagée*

Depuis 2018, la cuisine centrale gérée par **Papillote et Compagnie** prépare **14 500 repas/jour** pour 21 communes :

- 37 % des produits sont **bio**
- 54 % sont **locaux** (moins de 150 km)
- Suppression du plastique au profit de l'**inox** en cuisine depuis 2022

 *Ce qui fonctionne aujourd'hui*

- **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)** : ils renforcent les apprentissages et les compétences des enfants avec près de 300 animateurs.
- Une **restauration scolaire durable**, exemplaire en matière de qualité alimentaire et d'écologie.

 *Les besoins exprimés par les Angevins*

- **Plus de sécurité** autour des écoles : demande de rues scolaires
- Une **tarification plus équitable** des repas scolaires
- **Plus d'espaces de jeux** pour les enfants
- Une **offre d'activités extrascolaires plus large**
- **Plus de moyens pour les écoles publiques** (équipements, fournitures, goûters)
- Une **meilleure formation et implication des enseignants** pour détecter et accompagner les situations à risque (harcèlement, protection de l'enfance)
- Construire une **offre pédagogique coordonnée à l'échelle de la ville**